









Royaume du Maroc

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tafilalet

Errachidia

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION ET D'ADAPTATION DE L'AGRICULTURE IRRIGUEE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUE A L'AVAL DU BARRAGE KADDOUSSA (PDIAAI-CC)

Cadre Logique du projet incluant les réalisations et les indicateurs genre :

Pour chaque réalisation du cadre logique (ligne en bleu), le Plan d'Action Genre a défini des réalisations et mesures permettant de préciser la manière dont la dimension genre est prise en compte dans la mise en œuvre du projet. Ces réalisations ciblées sur le genre sont intégrées dans le CL (ligne grise). Les indicateurs de suivi des mesures spécifiques au genre et les objectifs à atteindre sont aussi intégrés au cadre logique du projet afin d'en assurer le suivi global.

	REALISATIONS/ACTIVITES	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
OS 1 : Satisfaire les demandes en eau du barrage				
Composante 1 : Connecter le barrage et transférer l'eau de surface vers la vallée de Boudnib				
Sous-composante 1.1: Mise en place et gestion du réseau d'irrigation				
1.1.1	La conduite principale est réalisée	Infrastructure opérationnelle		
1.1.1	Les femmes et les jeunes sont informés sur la réalisation de la conduite	Nombre de réunions dédiées aux femmes et aux jeunes		
1.1.2	Les oasis sont raccordées	Raccordements des oasis vérifiés		
1.1.2	Les femmes et les jeunes sont informés et consultés sur le raccordement des oasis	Nombre de réunions dédiées aux femmes et aux jeunes		
1.1.3	Les souscriptions des ayants droit et des investisseurs sont réalisées	Engagements de souscription		
1.1.3	Les modalités de souscription et de contractualisation sont expliquées spécifiquement aux femmes et aux jeunes ayants droit des extensions	Part de femmes ayants droit des extensions informées sur les modalités de souscription. Nombre de jeunes ayants droit des extensions informés sur les modalités de souscription.		
1.1.4	Le réseau de distribution des extensions est réalisé	Réseau de distribution opérationnel		
1.1.4	Les femmes et les jeunes sont associés à la réalisation et à la réception des travaux du réseau de distribution des extensions	Nombre de femmes mobilisées par les AUEA pour la réception des travaux. Nombre de jeunes mobilisés par les AUEA pour la réception des travaux.		
1.1.5	Les souscripteurs sont raccordés au réseau	Superficies raccordées		
1.1.5	Les femmes et les jeunes participent aux procédures de raccordement au réseau	Nombre de femmes et jeunes ayants droit raccordés au réseau		
1.1.6	La gestion déléguée est mise en place	Convention signée et contrat de gérance opérationnel		
1.1.6	Les femmes et les jeunes sont informés sur la mise en place de la gestion déléguée	Nombre de réunions dédiées aux femmes et aux jeunes		

REALISATIONS/ACTIVITES		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
OS 2 : Adapter le territoire oasien aux changements climatiques				
Composante 2 : Bâtir la résilience climatique des communautés oasiennes à travers une approche holistique				
Sous-composante 2.1 : Réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles et du patrimoine foncier des oasis				
2.1.1	Les séguias sont redimensionnées et réhabilitées	Linéaires de seguias réhabilités (y compris les aménagements complémentaires)		
2.1.1 à 2.1.4	Les femmes et les jeunes sont consultés pour l'ensemble des activités mises en œuvre et associés à la réception des travaux	Nombre de femmes mobilisées par les AUEA pour la réception des travaux. Nombre de jeunes mobilisés par les AUEA pour la réception des travaux.		
2.1.2	Les khettaras sont réhabilitées	Linéaires de khettaras réhabilités (y compris les aménagements complémentaires)		
2.1.3	Les parcelles qui ne sont plus dominées sont nivelées	Superficies des parcelles nivelées		
2.1.4	Les berges des oasis sont protégées	Linaires de berges objet de travaux de protection		
2.1.5	Les groupes d'usagers y compris les femmes, sont informés et initiés à la gestion des AUEA	Taux d'usagers informés et initiés		
2.1.5	Les femmes et les jeunes sont informés et initiés à la gestion des AUEA	Part des membres des AUEA informés et initiés		
2.1.6	Les AUEA sont créées et les programmes d'intervention sont validés	Nombre d'AUEA crées		
2.1.6	Les femmes et les jeunes intéressés participent au processus	Nombre de femmes et de jeunes membres du bureau de l'AUEA		
2.1.7	Les membres des bureaux des AUEA et leurs agents sont formés	Nombre d'AUEA dont les membres du bureau et les agents sont formés		
2.1.7	Les femmes et les jeunes membres des bureaux des AUEA sont formées	Part des femmes et des jeunes formés		
2.1.8	Les conventions tripartites AUEA, ORMVA et délégataire sont approuvées	Nombre de conventions		
2.1.8	Les femmes et les jeunes membres des bureaux des AUEA sont impliqués	Part des femmes et des jeunes impliqués		
2.1.9	Les plans d'action et de financement des AUEA sont approuvés par l'assemblée générale	Nombre d'assemblées générales d'approbation		
2.1.9	Les femmes et les jeunes membres des AUEA participent à l'AG	Nombre de femmes et de jeunes membres des AUEA participant à l'AG		
Sous composante 2.2 : Mobilisation des eaux des bassins intermédiaires				
2.2.1	Les conventions d'entretien des ouvrages existants de mobilisation des eaux bassins intermédiaires sont validées par les usagers	Conventions d'entretien et de maintenance		
2.2.1 à 2.2.4	Les femmes et les jeunes membres des AUEA sont informées et participent à la réception des travaux	Part des jeunes et femmes impliquées		
2.2.2	Les infrastructures réhabilitées sont opérationnelles	Nombre d'ouvrages réhabilités		
2.2.3	Les conventions d'entretien des nouveaux ouvrages de mobilisation des eaux des bassins intermédiaires sont validées par les usagers	Conventions d'entretien et de maintenance		

REALISATIONS/ACTIVITES		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES			
2.2.4	Les nouveaux ouvrages de mobilisation des eaux des crues des bassins intermédiaires sont réalisés	Nombre d'ouvrages de mobilisation			
Sous-composante	Sous-composante 2.3 : Adaptation des territoires oasiens aux changements climatiques				
2.3.1	Une vision du développement territorial est réalisée et partagée	Réunions de concertation avec les partenaires locaux			
2.3.1	La vision tient compte des points de vue des femmes et des jeunes	Part de femmes et jeunes satisfaits			
2.3.2	Les plans d'action participatifs par ksar intégrant femmes et jeunes existent	Effectif des bénéficiaires potentiels impactés			
2.3.2	Les femmes et les jeunes sont impliqués dans l'élaboration des plans d'actions et leurs besoins pris en compte	Part de femmes et jeunes satisfaits par les plans d'action			
2.3.3	Des systèmes de production agricole performants et résilients sont développés	Nombre d'agriculteurs ayant amélioré leurs systèmes de production			
2.3.3	Les exploitations familiales agricoles ayant participé aux activités du projet et/ou étant soutenues par les OP ayant participé aux activités du projet ont amélioré leurs systèmes de production	Part des exploitations agricoles, dont celles tenues par des femmes, impactées			
2.3.4	L'environnement et le cadre de vie sont améliorés	Nombre de résidents qui bénéficient d'un cadre de vie amélioré			
2.3.4	Le cadre de vie des femmes et des jeunes est amélioré selon leurs attentes spécifiques	Part de femmes et de jeunes attestant une amélioration du cadre de vie			
2.3.5	La durabilité des projets des ayants droit sur les extensions est renforcée	Superficies des extensions impactées			
2.3.5	Les besoins de formation et de renforcement de capacité des femmes et des jeunes sont satisfaits	Part des superficies des porteurs de projet femmes et jeunes impactées			
2.3.6	L'employabilité des jeunes est améliorée	Effectif des bénéficiaires			
2.3.6	L'employabilité des jeunes femmes est améliorée	% de femmes parmi les bénéficiaires			
2.3.7	Les projets d'entreprenariat des jeunes sont accompagnés	Effectif des projets			
2.3.7	Les projets d'entreprenariat des jeunes et des femmes sont accompagnés	Nombre de projet portés par des femmes			
2.3.8	Les inégalités de genre sont réduites	Nombre de bénéficiaires. Nombre d'organisations de femmes ayant amélioré leurs capacités.			
2.3.8	Les inégalités de genre sont réduites pour les groupes cibles identifiés	Part des femmes et des hommes considérant que les inégalités de Genre ont été réduites			
OS 3 : Appuyer	OS 3 : Appuyer la maîtrise d'ouvrage dans la mise en œuvre des composantes du projet et des partenariats				
	Composante 3 : Mettre en place les mesures transversales de durabilité				
Sous composante 3.1 : Assistance technique à l'UGP et aux promoteurs agricoles					
3.1.1	Les capacités du maitre d'ouvrage sont renforcées	Taux d'engagement Taux d'ordonnancement			
Sous composante 3.2 : Contribution à la gestion de la nappe – Investissements pour la gestion des eaux souterraines					
3.2.1	La connaissance des caractéristiques hydrogéologiques des aquifères est améliorée	Production des cartes et du modèle			

REALISATIONS/ACTIVITES		INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		
3.2.1 à 3.2.4	Les instances de gouvernance définissent des modalités de communication appropriées	Part des jeunes et des femmes informés sur l'état de la nappe		
3.2.2	Le réseau de suivi des nappes est renforcé	Nombre de points de mesures supplémentaires Augmentation de la fréquence des mesures		
3.2.3	Une assistance technique à la mise en œuvre du contrat de nappe est apportée	Taux d'engagement et de paiement		
3.2.4	Un système d'information et de gestion de la nappe est mis en place	Un groupe de travail assisté par l'AT établit un rapport annuel basé sur l'intégration des données foncières, agricoles et hydrogéologiques		
Sous-composante 3.3 : Mise en œuvre du PGES				
3.3.1	L'UGP est renforcée pour assurer la mise en œuvre du PGES	Taux de mobilisation cumulé de l'AT spécifique à la mise en œuvre du PGES. Une cellule de PGES est mise en œuvre. Nombre de formations sur le PGES et de performance environnementale et sociale organisées		
3.3.2	Les différentes composantes du PGES sont mises en œuvre	Taux de réponses aux doléances et conformité des diligences. Taux de réalisation des mesures d'atténuation. Taux de conformité des actions financées aux normes de performance environnementale et sociale.		
3.3.2	Les femmes et les jeunes sont informés et le dispositif du PGES tient compte de leurs besoins spécifiques	Taux de réponses aux doléances des femmes et jeunes		
Sous-composante 3.4 : Capitalisation des résultats en termes d'adaptation aux changements climatiques				
3.4.1	Les connaissances en termes d'adaptation des pratiques agricoles aux conditions arides sont capitalisées	Contrats de recherche		
3.4.1	Le rôle des femmes dans l'adaptation est pris en compte	Connaissances ciblant les femmes		